

#2 Septembre 2023

La lettre de l'Académie de l'île de La Réunion

AGENDA DE L'ACADÉMIE

Les séances (aux Avirons)

Samedi 23 septembre à 8 h 30 : plénière.

Mercredi 8 novembre à 14 h : bureau.

Samedi 2 décembre à 9 h : plénière.

Les conférences

À Saint-Denis (BDR)

Mercredi 4 octobre à 18 h : *"Edmond, La rencontre d'un Noir et d'une orchidée"* par Mario Serviable.

Mercredi 6 décembre à 18 h : *"Bilan 2021-2022 des opérations archéologiques conduites à La Réunion, à Mayotte et dans les TAAF"* par Virginie Motte.

À Saint-Pierre (Médiathèque Barquissau)

Samedi 2 décembre à 16 h : *"Bilan 2021-2022 des opérations archéologiques conduites à La Réunion, à Mayotte et dans les TAAF"* par Virginie Motte.

Équipe de rédaction

Gilles Gauvin, Jérôme Gruchet, Jean-François Hibon de Frohen, Christian Landry, Raoul Lucas, Sonia Ribes-Beaudemoulin, Sabine Thirel.

Retrouvez-nous sur

<https://leboucan.fr/>



Barque australe de Raphaël Segura.
Illustration d'un poème de Gilbert Aubry
Linogravure et mise en couleurs numérique.

Le mot du président

Chères académiciennes, chers académiciens,

Voici donc le deuxième numéro de notre Lettre, dont la formule continue à se roder grâce à vos retours, suggestions et encouragements. Nous ne doutons pas un seul instant que son équipe de rédaction soit au rendez-vous pour son envol l'an prochain. En attendant, c'est un semestre riche en actualités pour notre Académie, dont nous fêtons le 110^e anniversaire, qui nous attend. C'est Saint-Pierre et les Saint-Pierrois qui sont à l'honneur : François Cudenet, cet éminent collègue aux multiples talents qui présida la séance inaugurale de notre société savante, Désiré et Raphaël Barquissau (dont l'Académie réédite *"Enfance aux Iles"*), deux immenses intellectuels qui portèrent haut et partout la culture et l'humanisme. Retrouvez-les et retrouvez-nous au Salon Athéna où l'Académie sera heureuse de vous accueillir en son stand ! À très bientôt.

Christian Landry

Zoom sur François Cudenet (1836-1913), peintre & photographe, pionnier du cinéma à La Réunion



Ile de la Réunion - Portrait en pied d'une femme. Photographie 1867. MADOI/IHOI
Bananes. Huile sur carton 41 x 56,3 cm, entre 1875 et 1900. Musée Léon Dierx /IHOI



François Cudenet (Saint-Pierre 1836 - id. 1913), fils de François Marie Cudenet (1802-1875) et de Amélie Armanet (1807-1879), fait de brillantes études au lycée de Saint-Denis avant d'enseigner les mathématiques, les sciences naturelles et le dessin au collège Barquissau à Saint-Pierre. Il ouvre avec Sanglier un atelier photographique à Saint-Pierre. Passionné de peinture, avec un goût particulier pour les natures mortes, il remporte plusieurs distinctions et laissera de nombreux tableaux (musée Léon Dierx et collections privées). Musicien, il est l'auteur de plusieurs partitions éditées à Paris.

Enthousiasmé, au cours d'un séjour à Paris, par le cinématographe naissant, François Cudenet décide, après l'achat d'un appareil de projection, de présenter cette nouvelle attraction à l'Hôtel de ville de Saint-Denis, en 1896. C'est un immense succès, mais la concurrence ruine ses espoirs. Il reprend alors la peinture et se distingue à nouveau. En 1913, il est nommé par le gouverneur Hubert Garbit parmi les membres fondateurs de l'Académie de l'île de La Réunion.

François Cudenet s'engage dans diverses actions envers les plus démunis et les blessés de la Guerre de 1870-1871. Homme de fort caractère et à la personnalité affirmée, il se fait remarquer à plusieurs reprises au sein de la société bien-pensante du Sud de l'île. Décédé le 12 décembre 1913, François Cudenet, chercheur éclairé et homme d'une grande érudition, laisse une œuvre inachevée, un ouvrage illustré : *"La Réunion pittoresque"*.

Éric Boulogne - Claude Mignard-Moy de Lacroix

Parole d'académicien

Que faire de la statue de Mahé ?

L'annonce par la maire de Saint-Denis, Ericka Bareigts, le 26 avril 2023, du "déplacement" de la statue de Mahé de Labourdonnais dans le cadre des travaux d'aménagement du square éponyme a ouvert un débat qui aurait dû logiquement précéder toute décision politique. De nombreux académiciens, spécialistes d'histoire, ont exprimé publiquement leur opposition à ce projet: Reine-Claude Grondin, Albert Jauze, Raoul Lucas, Alexis Miranville, Enis Rockel et moi-même avons rappelé en quoi ce projet était critiquable tant sur le fond que sur la forme (voir <https://leboucan.fr/>). Tandis que Prosper Ève, universitaire spécialiste de la période esclavagiste s'opposait avec virulence à la décision de la maire, son collègue André Oraison, juriste et politologue, suggérait à cette dernière de désigner un comité d'historiens "indépendants du pouvoir politique" avant de poursuivre son projet de déplacement.

Il semble bien cependant que rien n'arrêtera l'ancienne ministre des outre-mer ancrée dans ses certitudes et son "choix politique et militant", pour reprendre ses propos.

Peu importe si un mur de pierre fabriqué par des esclaves ainsi qu'une fontaine rocaille du XIX^e siècle ont déjà été détruits pour laisser place à un espace voué aux spectacles et aux divertissements.

Peu importent les incohérences du projet, comme le fait de dénoncer Mahé "l'esclavagiste" et de mettre en exergue en même temps Mahé "le colonisateur".

Peu importe le fait que la maire, trouvant insupportable de laisser cette statue sur la place où, le 20 décembre 1848, les esclaves fêtaient l'abolition, l'installe sur le "camp des Noirs", lieu de vie de milliers d'esclaves entre 1770 et 1848.

Peu importe que le chef de l'État se soit opposé publiquement au "déboulonnage" des statues en France, puisque le préfet Jérôme Filippini et le commandant supérieur des FAZSOI, le général Laurent Cluzel (aujourd'hui remplacé), ont accepté la décision de "déplacer" la statue au sein de la caserne Lambert.

Peu importe que n'ayant pas pour vocation d'être un musée, cette caserne devienne un lieu où les militaires pourront honorer la "grandeur coloniale de la France", en marge de la communauté citoyenne.

Peu importe que la demande de subvention de la mairie n'ait jamais mentionné le déplacement de ce monument historique.

Peu importe que, par précipitation, la mairie a préféré, pour laisser une trace de la mémoire des esclaves, reprendre une ancienne œuvre d'art en la décontextualisant, plutôt que de lancer un appel à projet à des artistes pour créer une œuvre originale permettant de construire une histoire partagée.

Peu importe qu'aucune réflexion de fond n'ait eu lieu sur le devenir de la première statue de bronze de cette dimension installée dans l'île et dont l'auteur appartient à l'histoire des arts en France, alors que Saint-Denis s'enorgueillit de son label "Ville d'art et d'histoire".

Les travaux sont conduits tambour battant, portés par une politique de communication qui met en avant les enjeux environnementaux et le "vivre ensemble". L'objectif est d'arriver, le 20 décembre 2023, à effacer la statue de Mahé de Labourdonnais de l'espace public.

Il y avait pourtant bien des choses à imaginer pour conserver à

sa place ce monument historique, témoin d'une époque et d'un contexte, et faire de la place un véritable lieu de commémoration et de réflexion sur l'histoire passée et contemporaine de La Réunion. Il aurait suffi pour cela de faire confiance aux historiens ainsi qu'aux artistes et de regarder ce qui se fait ailleurs. Je ne citerai pour exemple que le cas du "Voyage à Nantes" qui, dans sa dernière édition de 2023, a confié à un dessinateur et à une équipe de sculpteurs la réalisation de quatre statues pour remplacer les originales, dans une autre pose, à des endroits inattendus de la ville. Bordeaux, pour sa part, propose un parcours historique et touristique autour de lieux, de bâtiments et de noms de personnages pourtant associés à la pratique de l'esclavagisme plutôt que de les effacer du paysage urbain...

Dans toutes les sociétés démocratiques, ce n'est pas le rôle des politiques que d'écrire l'histoire. Nelson Mandela, nouveau président d'Afrique du Sud, l'avait bien compris et il a cherché à réconcilier les mémoires profondément fracturées de son peuple en assumant le passé dans son entièreté. Christiane Taubira a voulu, par la loi mémorielle du 10 mai 2001, donner à la question de l'esclavage et de la traite négrière la place qui lui revient dans l'histoire nationale de la France. Ericka Bareigts, pour sa part, promeut une réécriture de l'histoire guidée par une vision idéologique qui cherche à en effacer la complexité.

Gilles Gauvin



"Mahé Pinké". Dessin de Fabrice Urbatro d'après un original de David D'Eurveilher. Remix : La Fish, 2023.

Lumière sur

La France savante : une chance pour l'Académie !

Le CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques), organisme créé en 1854 et rattaché à l'École des Chartes, nous a invités, par l'entremise de l'Académie des sciences d'outre-mer (ASOM), à nous associer à leur annuaire prosopographique "La France savante" qui a pour ambition de rassembler dans une base de données les biographies et les bibliographies de tous les membres des sociétés savantes que notre pays a jamais comptées. Réservée jusqu'alors aux seules sociétés savantes de l'hexagone la base, commencée il y a une dizaine d'années, compte quelques 50.000 fiches de "savants". Nous ne pouvions que saluer cette ouverture aux territoires de l'outre-mer et même souhaiter son extension aux sociétés savantes de l'ex-empire colonial, tels que Madagascar, Maurice ou l'Indochine.

Outre le fait de rappeler que notre île a produit de grands esprits qui ont contribué au rayonnement de la France, nous associer à ce projet pouvait accroître la visibilité de notre académie au niveau national, nous rapprocher d'autres sociétés savantes de l'hexagone et des îles sœurs et nous inscrire dans une dynamique nouvelle.

Un petit comité de volontaires s'est donc mis à la tâche, guidé par le chef de projet de "La France savante", Monsieur Bruno Delmas, archiviste, membre de l'ASOM.

Il a fallu dans un premier temps évaluer le volume des fiches à produire et identifier les sources d'information. Les bulletins de notre académie ont permis de repérer 400 noms de savants. Les discours hommages rendus lors de remises de décoration, de décès, ou de commémorations s'avèrent très précieux pour documenter la biographie de nombreux savants de notre île. Le "Dictionnaire biographique de La Réunion" porté par Mario Serviabile avec le concours de plusieurs de nos académiciens est un fonds important. Nos bibliothèques contiennent aussi des ouvrages bien utiles à consulter dans des cas précis, comme la monographie de Benjamin Cazemage ou celle de Catherine Fournier pour Marius et Ary Leblond.

Parmi nos sources en ligne, nous disposons de sites spécialisés tels que "léonore" pour la Légion d'honneur, les fichiers de la magistrature, ceux de l'ANOM (Archives nationales d'outre-mer), de Filae ou de Généanet pour l'État-civil et de bien d'autres qui, parfois, nous ouvrent des pistes de recherche fécondes. Pour les bibliographies, les sites de la BNF et de Persée pour les scientifiques, et bien sûr l'inégalable inventaire de notre collègue Jackie Ryckebusch, suffisent souvent à nous permettre de rassembler les œuvres essentielles.

À ce jour, près de 250 fiches ont été renseignées mais certaines restent très lacunaires et devront être complétées au fil de nos découvertes. En effet, si pour quelques personnalités très célèbres, comme Méziaire Guignard, l'un des présidents de notre académie ou encore le sculpteur Antoine Bourdelle, il est aisé de trouver des informations, quelquefois nous ne disposons que d'un patronyme et d'une date d'élection trouvés dans les comptes rendus de séances de notre académie, ce qui nécessite de brasser de nombreux domaines, institutionnels, professionnels, administratifs et de se lancer dans de véritables investigations.

Toute participation, toute information, même partielle, peuvent s'avérer déterminantes.

L'Académie compte sur vous !

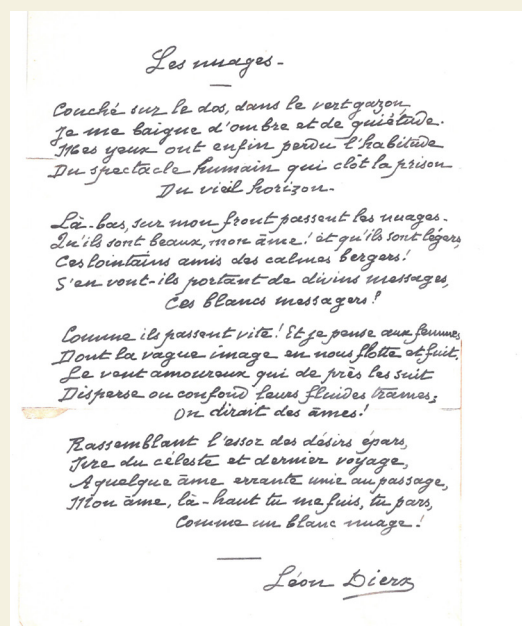
Jean-François Hibon de Frohen

Pépète

Léon Dierx, écrivain

Dès le 18^e siècle Bourbon, par ses deux grands poètes, Antoine Bertin et Evariste de Parry, a su attirer l'attention d'un public éclairé et de la Cour. La reine Marie-Antoinette a même publié sur son imprimerie personnelle des poèmes de Bertin composés en 1780 dans les boudoirs du Trianon et de Marli.

Les 19^e et 20^e siècles virent fleurir et parfois prospérer les vers de nombreux auteurs, aux noms parfois oubliés, jusqu'aux précieux recueils de Monseigneur Aubry qui surent marier le Verbe du Mandement et les vers aériens de l'« Alizé ». Rare et belle disposition d'esprit.



Manuscrit original du poème "Les nuages" de Léon Dierx.
 Coll. J. Ryckebusch

Et Léon Dierx direz-vous ?

Il naquit à Bourbon en 1838 et partit pour la France métropolitaine en 1853. Son premier recueil de poésies "Aspirations", publié chez Dentu en 1858, n'eut qu'un succès d'estime. Il se rapproche très vite du mouvement parnassien dont le chef de file est Leconte de Lisle. Ses "Poèmes et poésies", édités en 1864, le révèlent enfin et le consacrent. Le mouvement cultive l'impersonnalité dans un style retenu. L'alexandrin n'a pas sa faveur. Il déclinera après 1876 avec la disparition de la revue, au profit du mouvement symboliste. Malgré sa notoriété, Dierx vit chichement, surtout après la ruine de sa famille en 1868. Il travaille pour la C^{ie} de Chemin de fer Paris-Orléans. Il essaie au théâtre en 1875. C'est un échec sévère. Son compatriote, le député François de Mahy, lui trouve un emploi dans l'administration. Il publie encore avec succès "Les amants" en 1876 mais l'inspiration le quitte. D'ultimes "Poésies complètes" sortent en 1889/1890. À défaut d'inspiration, il a de nombreux amis et les honneurs le suivent. Il a pu veiller le corps de Victor Hugo en 1885. Il est honoré de la Légion d'honneur en 1890 et se voit décerner le titre de "Prince des poètes" à la mort de Mallarmé en 1898. Il retourne une ultime fois à La Réunion en 1890. Le Conseil général lui octroie une pension tardive de 1200 F par an, deux ans avant sa mort le 11 juin 1912.

Jackie Ryckebusch

Coup de cœur !

La Réunion, l'île aux baleines !

Les premières baleines ont été aperçues cette année le 16 mai au large de Langevin. Si la saison 2022 a été exceptionnelle, 2023 bat tous les records de fréquentation des eaux réunionnaises par ce mammifère marin si emblématique. Mais cela n'a pas été toujours le cas. En effet, l'espèce a été décimée par la chasse et la population était en grand danger d'extinction. On doit au moratoire sur la chasse instauré en 1986 et à la création en 1994 par la Commission baleinière internationale du sanctuaire baleinier de l'océan Austral (aire marine protégée de 50 millions de km² entourant le continent Antarctique), la reconstitution de la population de baleines à bosse. D'après l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) en 2020 elle était estimée à 84 000 individus dans le monde... Preuve que certains dommages causés à la planète peuvent être réparés. Aussi les Baleines à bosse ont-elles été retirées de la liste des espèces "vulnérables" par l'UICN en 2008. Cependant l'enchevêtrement dans les engins de pêche, les collisions avec les navires, la pollution sonore et la disponibilité de leur nourriture continuent d'affecter l'espèce.

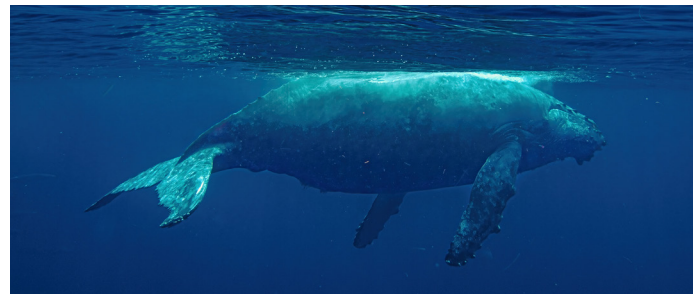
La Baleine à bosse ou Mégaptère (*Megaptera novaeangliae*) est l'un des plus grands animaux de la planète avec une taille moyenne de 12-13 mètres, les femelles pouvant même atteindre 16 mètres, et une masse corporelle de 25 à 30 tonnes, 40 tonnes pour les plus grands spécimens. C'est une baleine à fanons, contrairement aux cachalots et aux dauphins qui sont des cétacés à dents. Elle possède des sillons ventraux qui se dilatent lorsqu'elle se nourrit, lui permettant d'avalier des quantités d'eau phénoménales, puis de l'expulser pour ne conserver que les proies filtrées par les fanons. Celles-ci sont très variées : krill (petits crustacés abondants dans les zones polaires), calmars et petits poissons (capelans, harengs, ...).

La Baleine à bosse effectue de longues migrations entre les zones d'alimentation, les régions froides de l'Antarctique qu'elles fréquentent pendant l'été austral (de décembre à mars) et les eaux tropicales où elles se reproduisent et mettent bas pendant l'hiver austral. Elles arrivent dans nos eaux à la mi-mai ou début juin après une route de plusieurs milliers de kilomètres. Les premières venues sont les femelles et les jeunes, les mâles sont plus tardifs. Si on les rencontre tout autour de l'île, et tout particulièrement cette année, elles ont une préférence pour la zone côtière devant Saint-Gilles. Les femelles qui se sont accouplées l'année précédente viennent y mettre bas après une gestation de 11 mois. Mères et baleineaux occupent préférentiellement les eaux proches de la côte, propices au repos. À la naissance, le baleineau mesure plus de 4 m et pèse environ 700 kg. Grâce à un lait très riche en lipides il gagne en moyenne 40 kg par jour. Il tète sa mère pendant six mois et son sevrage est terminé au bout d'un an.

La Baleine à bosse est un animal démonstratif. Durant l'hiver austral, La Réunion est le spectacle d'exhibitions variées, surtout de la part des mâles en compétition pour séduire une femelle et s'accoupler : sauts, dressements verticaux, frappes des nageoires pectorales et caudales, charges, esquives...

Ce qui rend notre île exceptionnelle, c'est la proximité physique des baleines avec le littoral, permettant de les admirer depuis la côte. Pourvu que cela dure !

Sonia Ribes-Beaudemoulin



Une baleine solitaire au repos, tranquille. Son ventre rond indiquerait qu'elle est prête à mettre bas dans les eaux chaudes de Saint-Gilles. © SR-B



La mère assure l'apprentissage du baleineau, essentiellement par imitation : claquement de la surface de l'eau à plusieurs reprises avec sa queue ou ses pectorales ou sauts hors de l'eau. © SR-B



La Baleine à bosse effectue des acrobaties spectaculaires parfois plusieurs fois de suite, propulsant son corps à la verticale et après une torsion, retombant sur le dos ou sur le côté dans de grandes éclaboussures. Elle montre ses sillons jugulaires et ses nageoires pectorales, longues de 4 à 6 m. © SR-B



La nageoire caudale des Baleines à bosse possède un bord dentelé. Sa face ventrale présente des caractéristiques uniques (forme, coloration, cicatrices, marques, etc.) qui permettent d'identifier chaque individu. Un catalogue photographique de toutes les baleines connues dans l'océan Indien est en cours d'élaboration. © SR-B

Les académiciens ont participé

Manifestations

Vendredi 7 juillet (Mario Serviabe, président du FRAC de La Réunion) : coup d'envoi à Tours de l'exposition "Aster Aterla", comprenant 254 œuvres de 34 artistes réunionnais, qui sera présente jusqu'au 7 janvier 2024. Après Tours, c'est la ville de Marseille qui accueillera, du 2 février au 2 juin 2024, cette exposition qui participe de façon originale au Pacte pour la visibilité des Outre-Mer signé en 2022.

Lundi 21 août (Mario Serviabe) : lancement à Curepipe (île Maurice) de son roman graphique "Baudelaire aux pays chauds et bleus - Journal de voyage, 1841-1842". Cette publication est le fruit d'une collaboration entre des artistes mauriciens de LEKO et un éditeur réunionnais, l'ARS Terres Créoles.

Éric Boulogne a fait visiter aux Archives Départementales l'exposition "La ligne ferroviaire du chemin de fer de la Réunion, du temps lointan au temps présent" aux Amis de l'Université (19 mai), à une délégation comorienne, malgache, mauricienne et seychelloise (30 mai) ainsi qu'à l'Association Nationale des Sous-officiers de Réserve de l'Armée de l'Air et de l'Espace ou ANSORAAE (31 août).

Conférences

Samedi 17 juin à 10 h (Éric Boulogne) : "La ligne ferroviaire du chemin de fer de la Réunion, du temps lointan au temps présent" aux Archives Départementales de La Réunion. À cette occasion, Éric Boulogne a dédié le catalogue de l'exposition.

Ne loupez pas ! (septembre à décembre 2023)

Manifestations



16-17 septembre : les Journées européennes du patrimoine (JEP)

Le "Patrimoine vivant" et le "Patrimoine du sport", sont les thèmes de cette 40^e édition des JEP. Les sites à visiter sont nombreux et la programmation riche. Retrouvez-les sur :

<https://journéesdupatrimoine.culture.gouv.fr/programme#/search?query=La%20R%C3%A9union@-21.0680090,55.4291550,8.00>

Samedi 23 septembre : inauguration à la Médiathèque des Avirons de l'exposition "Cudenet, pionnier du cinéma à La Réunion", dont notre collègue Eric Boulogne est le commissaire.

5-8 octobre à Saint-Pierre : Le Salon Athena fête ses 10 ans. Thème de l'édition "Engagement, Liberté et Vérité". Parmi les invités prestigieux, Mohamed M'Boucar Sarr, Prix Goncourt 2021, le philosophe Michel Onfray, les écrivains Frédéric Le noir et Frank Thilliez.

14 octobre, 18 novembre et 9 décembre : Ouverture de l'exposition "Ti train lointan, l'aventure ferroviaire de la Réunion" aux Archives départementales. Visites libres de 10 h à 16 h et visites guidées de 1h30 environ sur réservation à 10 h 30, 13 h et 14 h 30.

11 novembre : "Commémoration des travailleurs engagés", organisée par le Département et le Collectif pour la mémoire des engagés avec les associations représentant différentes communautés de La Réunion. Avec deux temps forts : le recueillement sur le bord de mer (procession et hommage aux engagés) et un temps culturel au Lazaret de la Grande Chaloupe (visites, expositions, découverte/échanges avec les associations du collectif).

Conférences

Mercredi 11 octobre à 18 h 00 : Conférence dessinée de Téhem et Appolo à l'occasion de la publication de leur BD Vingt-décembre. Archives Départementales.

Un académicien à l'honneur



Un au revoir ? Non, une nouvelle vie pour Monseigneur Gilbert Aubry qui a annoncé la fin de son épiscopat en ce mercredi 19 juillet et une retraite assumée en tant qu'évêque administrateur après avoir occupé ses fonctions épiscopales au diocèse de La Réunion pendant plus de 47 ans.

En 1975, lorsque le Pape Paul VI nomme le nouvel évêque de La Réunion, celui-ci n'a que 33 ans. C'est le premier Réunionnais à accéder à cette haute fonction ecclésiastique, devenant aussi le plus jeune évêque de France. Il sera ordonné le 2 mai 1976. Il fait alors des quatre principes "Joie et espérance, justice et paix" sa devise épiscopale. Tout au long de ces années au cours desquelles il a dirigé l'église catholique à La Réunion, Mgr Gilbert Aubry a imprimé son empreinte non seulement sur son diocèse mais également bien au-delà, à l'échelle de l'Indianocéanie, avec intelligence, bienveillance et sagesse.

Malgré ses multiples charges, Monseigneur Gilbert Aubry, membre de l'Académie depuis 1981, s'est toujours fait une joie d'être présent à nos différents travaux. Nous lui en sommes gré, tant les interventions et contributions de ce poète et intellectuel font notre fierté. L'Académie lui adresse tous ses vœux pour une belle retraite et se réjouit de pouvoir compter sur sa disponibilité plus ouverte.

Le président, Christian Landry